

Précisions sur les observations de la DRFIP relatives au compte de gestion 2022 du budget annexe « prévention et gestion des déchets »

Observations DRFIP	Précisions Métropole Aix-Marseille-Provence
Les comptes d'imputation provisoire présentent un solde global de 4.397.721,35 euros en très forte augmentation par rapport à 2021 (371.401,79 euros) et compose pour l'essentiel de recettes à régulariser, d'excédents à reimputer et de subventions non titrées. L'exactitude des résultats n'est pas garantie.	Le solde du compte d'attente au 31/12/2022 s'explique majoritairement par le calendrier de clôture d'exercice. En effet, les délais propres à la clôture comptable obligent de suspendre l'émission des titres de recettes sur une période courant de début décembre jusqu'aux premiers jours de janvier.